

CONDITIONS GÉNÉRALES 2026

Séjour Ascension-Estivales-Oct.

Réservation :

La réservation est prise en compte à la réception de l'acompte et de la fiche d'inscription dûment remplie et signée ou du formulaire en ligne.

Annulation :

Toute annulation doit être effectuée par écrit dès que possible et au plus tard avant le séjour (courriel électronique ou papier, le cachet de la Poste faisant foi).

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 50% de l'acompte.
- de 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.
- moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 150% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

Règlement de votre Séjour :

Il est demandé 150€ d'acompte à l'inscription, par semaine réservée. (50€ pour les bungalows) et 30% pour les campeurs

Le solde est à régler :

- Au plus tard une semaine avant le séjour.
- Les activités du programme sont en suppléments.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements avant le séjour et définir avec le secrétariat.

Chèques ANCV :

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV (dans ce cas, ils sont enregistrés en tant que paiement).

Assurance :

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

Mineurs accompagnés :

Tout mineur accompagné (c'est-à-dire hors séjour jeunesse) est entièrement sous la responsabilité de ses parents. Mineur sous un encadrement autre que parental : la personne qui a la responsabilité du mineur sur le site doit se présenter avec une autorisation parentale.

Navette :

Pour ceux inscrits à la navette organisée par le Coteau Fleuri, il est important que les horaires d'arrivées et de départ de vos trains correspondent avec les horaires de RDV de la navette.

Pour une meilleure organisation : pas d'annulation la semaine avant.



>Du Dimanche 18 Octobre au vendredi 23 Octobre 2026 <

Semaine gourmande : les produits de la nature s'invitent à notre table avec la possibilité d'ateliers pour ceux qui veulent y participer : confection de terrines, de confiture et autres délices

Prendre le temps de se PAUSER pour se ressourcer dans tous les sens du terme dans un cadre idéal entre chrétiens

Séjour à la carte : 2-3 à 6 jours selon vos disponibilités entre le dimanche 18/10/2026 et le vendredi 23/10/2026

Chaque jour, des réunions sont prévues pour prier, chanter, partager la parole avec le pasteur et se détendre dans une ambiance fraternelle lors de moments de partage, de loisirs et de détente.

>Public<

Ce séjour s'adresse aux personnes qui souhaitent des vacances de qualités.

- Solos de tous âges
- Couple sans enfants
- Familles avec enfants (nous ne proposons pas d'animation pour les enfants)
- Groupes d'amis

>Programme<

De 8h00 à 9h30 : petit-déjeuner échelonné à chacun son rythme

10h00 : réunion plénière

12h15 : déjeuner en salle à manger

14h00 : départ vers les diverses activités dans la région OU ateliers culinaires

19h00 : diner en salle à manger

20h30 : Veillée spirituelle

>Tarification & Règlements<

1 pension complète correspond le repas du soir + nuitée + petit-déjeuner + repas midi pour une personne

Pension complète (PC) :

comprenant les 3 repas, **parure de draps, couette ou couverture, taxe de séjour**

Chambre Confort solo

Chambre Confort 2 pers. dans la même chambre (tarif par pers.)

Chambre Classique solo

Chambre Classique 2 pers. dans la même chambre (tarif par pers.)

Pension enfant

Formule

5 PC

(Dim-vend)

384.00€

304.00€

319.00€

274.00€

205.00€

Formule

2 PC

(au choix)

153.60€

121.60€

127.60€

109.60€

82.00€